L'APDOUZETTE

BULLETIN MUNICIPAL DE TRÉMEUR N°54

OCTOBRE 2021



Lundi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30

LE MOT DU MAIRE



En 2020, nous redoutions les effets de la crise économique, aujourd'hui c'est la surchauffe : nous manquons de bras et de matières premières. En un an, nous sommes passés d'une situation de crise à une situation de pénurie d'approvisionnement générant des délais d'attente hors du commun. L'économie redémarre par une accélération de la demande globale y compris de la part des collectivités mais il reste à relancer la vie sociale dans nos communes et accompagner les associations pour que, de nouveau, elles contribuent pleinement au "bien vivre ensemble".

LES COLLECTIVITÉS PARTICIPENT À LA RELANCE

Face à un risque de récession économique, chacun à son niveau, l'état, les régions et les départements, ont mis en place des politiques volontaristes visant à redynamiser l'activité économique. Les différents plans de relance s'adressaient aussi bien aux entreprises qu'aux collectivités et ciblaient des axes bien précis notamment en matière de biens d'équipement et d'économies d'énergie. Plusieurs chantiers, réalisés cet été sur notre commune, ont été accompagnés par ces dispositifs.

Deux d'entre eux sont arrivés à point nommé pour réaliser des travaux qui étaient programmés dans les mois à venir. Le premier plan de relance du département nous a permis d'anticiper la réfection et la sécurisation de la rue des écoliers. De même, pour faire face à l'accroissement des effectifs, nous avions prévu de rénover le bâtiment central de l'école pour l'équiper et l'adapter aux besoins pédagogiques actuels. Nous avons pu bénéficier d'aides financières de la région pour changer la chaudière de chauffage central de l'école qui était en fin de vie. Le fait de choisir une chaudière granulés bois nous a permis de respecter les clauses énergétiques prévues dans ce programme d'aide. Les coûts de la rénovation des salles du rez de chaussée de ce bâtiment en bibliothèque et pédagogiques ont été, subventionnés par des dotations de l'état.

Ces investissements, soutenus par les pouvoirs publics, représentent des commandes conséquentes générées par les 35 000 communes françaises. Elles ont contribué à accroître la demande au niveau des entreprises qui, momentanément, ont des carnets de commandes bien remplis. Après 2 années de doute, la reprise

semble être au rendez-vous. Il reste maintenant à relancer la vie sociale et associative.

« BIEN VIVRE ENSEMBLE » GRÂCE AUX ASSOCIA-TIONS

Nos associations, qu'elles soient communales ou intercommunales, ont subi de plein fouet les effets du confinement. Après plusieurs mois de sommeil forcé, nous assistons à une reprise timide mais certaine de la vie sociale, associative, des activités sportives et culturelles. Certes, le pass sanitaire est souvent exigé pour y participer mais le concert du 09 juillet sur la place de l'église, la reprise du championnat de football et de l'école de foot de l'ASBT, le redémarrage du judo, du jujitsu et des sports de contacts dans la salle communale, y compris pour les jeunes, redonnent confiance aux bénévoles qui s'investissent dans les clubs.

Nous attendons avec impatience l'organisation des événements traditionnels qui jalonnent la vie trémeuroise. On pense bien sûr aux fêtes les plus marquantes comme les « courses de caisses à savon » qui, une année sur deux alternent avec le carnaval de Broons, à la randonnée gourmande, à la kermesse, à la fête du chocolat... mais aussi aux activités régulières organisées par le club des Ifs, la chasse, les « Agités », les parents d'élèves... En septembre 2022, nous y ajouterons l'organisation du comice agricole.

La commune, à chaque fois que cela sera possible, est prête à accompagner les actions qui dynamisent la vie trémeuroise et contribuent au « bien vivre ensemble ».

Pour le Conseil Municipal, Le Maire Francis DAULT



SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

<u>RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET</u> <u>2021</u>

Décision de fermeture aux poids lourds de la voie communale n° 1

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions d'échanges de voirie du Conseil Départemental entre la voie communale n° 1 et les routes départementales n° 39 et 52.

Il rappelle que la dégradation de la VC 1 est principalement due au trafic des poids lourds des carrières depuis que la traversée de BROONS leur est devenue trop compliquée.

Les démarches ont été lancées depuis 6 ans et la solution proposée par le Conseil Départemental est confuse, voire incompréhensible.

Il est anormal qu'une commune doive prendre à sa seule charge la réfection d'une route dégradée par un trafic revenant à une route départementale.

Eu égard à la dangerosité de cette route, et afin de préserver les réparations ponctuelles réalisées par la commune, Monsieur le Maire demande à l'assemblée son avis sur l'interdiction aux véhicules de plus de 12 tonnes en transit, après en avoir informé les différents partenaires.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'interdiction aux véhicules de plus de 12 tonnes en transit de la voie communale n°1, de l'échangeur des Dineux à la limite avec la commune de SÉVIGNAC, à compter du 19 juillet 2021.

■ Devis de couverture, maçonnerie, menuiserie et chauffagiste pour les travaux du bâtiment central de l'école et la chaufferie

Guy CORBEL, adjoint, informe l'assemblée de l'avancement du projet de travaux du bâtiment central de l'école et de la chaufferie :

Le devis de M. GOBIN (SARL JP Bureau d'études) pour le suivi des travaux s'élève à 5 000,00 € HT

Les devis des artisans étudiés par la commission des travaux sont les suivants :

Maconnerie -

Constructions du Gouëssant :-----17 046.61 € HT (Chaufferie et percements) – Démarrage le 19 juillet

| Couverture – NOGUES maximum | 5 000.00 € HT |
|-----------------------------|----------------|
| Menuiserie – BOUGEARD | .6 160.00 € HT |
| <u>Chauffagistes</u> : | |
| ERÉO (visite de POMMERET) | 40 195.40 € HT |
| COCHERIL | 40 822.77 € HT |
| MAHEY | 44 849.81 € HT |
| | |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les devis des Constructions du Gouëssant pour la maçonnerie, de NOGUES pour la couverture, de BOUGEARD pour la menuiserie et d'ERÉO pour le chauffage.

Autorisation de signature de la convention d'occupation du Domaine Public entre la commune et le CD22 pour les travaux sur la rue des Écoliers

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement et de sécurisation de la rue des Écoliers a été validé le 14 septembre 2020.

Vu le code général des collectivités territoriales, le code de la voirie routière et le code de la propriété des personnes publiques ;

Vu le projet d'aménagement de la rue des Écoliers ;

Cet aménagement se situant sur route départementale, il convient de solliciter l'accord préalable du Conseil départemental, seul habilité à autoriser les interventions sur son domaine public routier, à préciser les dispositions prévues, à définir les modalités de réalisation des travaux ainsi que celles d'entretien ultérieur. Une convention d'occupation du domaine public routier départemental établie entre le Département et la commune formalisera l'autorisation de cet aménagement et de ses conditions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec le Département la convention d'occupation du domaine public routier départemental.



Avenant n° 3 au marché de travaux de transformation de l'ancienne forge en salle communale : lot 4 - Couverture (CHOUX)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux complémentaires sont nécessaires suite à la modification de la charpente de l'ancienne forge.

Un avenant n° 3 au marché de travaux de l'entreprise CHOUX, pour le lot n°4 - Couverture, dans le cadre des travaux de transformation de l'ancienne forge en salle communale est à prévoir. Son montant est de 1 089.37 € HT (1 307.24 € TTC).

Le nouveau montant du marché est de :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 3 de l'entreprise CHOUX pour le lot n°4 – Couverture.

Ré-adhésion à l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de renouveler l'adhésion de la commune à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat.

Cette association, fondée en 2010 par les EPCI composant le Pays de Saint-Brieuc, met en œuvre trois missions principales :

- L'information, la sensibilisation, le conseil et l'accompagnement aux particuliers notamment pour des travaux de rénovation énergétique, et la lutte contre la précarité énergétique en lien avec les plateformes de l'habitat portées par les agglomérations du Pays de Saint-Brieuc,
- Le suivi énergétique du patrimoine communal et l'accompagnement des collectivités à la maîtrise de l'énergie (dispositif de Conseil en Energie Partagé, CEP)
- L'accompagnement à la définition, à l'animation et à la mise en œuvre de politiques territoriales en matière de transition énergétique, de lutte et d'adaptation au changement climatique.

Le service de Conseil en Energie Partagé a pour objectif d'aider les communes adhérentes à une bonne gestion de leurs consommations d'énergie :

- en établissant un bilan énergétique du patrimoine, actualisé régulièrement, grâce à un suivi des factures
- en identifiant les dérives de consommation et les équipements les plus énergivores
- en formulant des préconisations d'optimisation, d'amélioration ou de travaux permettant de réduire la consommation énergétique
- en accompagnant la commune dans ses choix et dans ses projets (construction de nouveaux équipements, travaux sur le patrimoine existant), pour apporter des idées, des conseils et des analyses.

Six conseillers thermiciens assurent ce service pour l'ensemble des collectivités adhérentes sur le territoire, d'où l'intitulé « Conseil en Energie *Partagé* ».

Afin de continuer de bénéficier de ce service, la commune doit renouveler son adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour une durée de 4 ans (2021 – 2024).

La cotisation est fixée à **0,85** € par habitant et par an (avec une revalorisation annuelle de **1,5%**), sur la base de la population municipale en vigueur pour l'année n-1. Soit, pour notre commune, une cotisation de **0,85** € x 778 hb = **661.30** €.

Il faut noter que l'économie d'énergie moyenne déjà générée par le service CEP auprès des communes adhérentes est évaluée à 2,82€/hb/an et que le potentiel s'élève à près de 6€/hb/an. La mission de Conseil en Energie Partagé bénéficie par ailleurs de cofinancements apportés par les agglomérations de Saint-Brieuc et Lamballe et par le Syndicat Départemental d'Energie.

La commune doit également renouveler le mandat de l'élu référent à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat qui la représentera dans les instances de l'association (Assemblée générale, Comité de pilotage du CEP...). Cet élu sera l'interlocuteur privilégié des élus et salariés de l'ALEC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à la ré-adhésion de la commune et désigne monsieur Francis DAULT, maire, comme élu référent.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEP-TEMBRE 2021

■ Création d'un nouveau poste d'adjoint technique

Afin de pourvoir au remplacement de l'adjoint technique, classé adjoint technique principal de 1^{ère} classe, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un nouveau poste d'adjoint technique, à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2021.

■ Vote des subventionsaux associations :

| ASSOCIATIONS | 2021 |
|---|--------------------|
| A.S. Broons/Trémeur (Subvention fixe) (emploi entraîneur) | 930.00 2 000.00 |
| Amicale Laïque (subvention fixe) Sorties scolaires (2020/2021) | 1 070.00 335.50 |
| Société de Chasse | 100.00 |
| Judo club intercommunal | 730.00 |
| Association Donneurs de Sang | 40.00 |
| Croix d'Or de BROONS | 40.00 |
| Aide Familiale Rurale de BROONS | 85.00 |
| Chorale « Chœur d'Arabesque) | 200.00 |
| Protection Civile (0.05 x 778 hb) | 38.90 |
| Comice agricole (0.47 € x 778 hb) | 365.66 |
| A.L.B.C. (Basket canton BROONS) | 100.00 |
| Handball | 450.00 |
| Les Restaurants du Cœur | 110.00 |
| Agités de la Rosette | 400.00 |
| Séjours scolaires collèges Broons (15 €/ élève/séjour) Versé au fil des demandes | |
| Chambre Métiers et divers CFA (25 €/ apprenti ou élève) et classes ULIS ou CLIS - Versé au fil des demandes | |
| DAOUDOUR, Mémoire et Patrimoine, Pays de Broons, POUDOUVRE | 50.00 |
| Club des Ifs (Gymnastique douce) | 100.00 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 7145.06 |

Autorisation de signature de la convention tripartite (Commune/LTM/Côtes d'Armor Habitat) pour la réalisation de 3 logements locatifs sociaux

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer la convention tripartite (Commune / Lamballe Terre & Mer / Côtes d'Armor Habitat) pour la réalisation de 3 logements locatifs sociaux dans le lotissement communal du Puits Gaulois et dans les conditions suivantes : Cession des lots 3 et 4 à l'euro symbolique pour la construction de 3 logements, un T2 et deux T3. Versement de 10 000 € par logement (5 000 € par Lamballe Terre & Mer / 5 000 € par Côtes d'Armor Habitat).

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021

■ Classement des archives communales – mission du Centre de Gestion 22

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition financière du Centre de Gestion 22 pour une mission de classement des archives communales :

- coût horaire : **45,5** €

- coût de la mission d'archivage : 158 heures x 45,5 € = 7 189 €

L'objectif de cette intervention est tout d'abord de faciliter l'archivage au sein de nos services et de mettre à disposition le patrimoine archivistique auprès de vos administrés. Par ailleurs, cette mission répond à l'obligation légale de bonne conservation des archives des communes (art. 322-17 et 322-2 du Code Pénal). Les frais de conservation des archives constituent, en effet, une dépense obligatoire pour les collectivités territoriales (art. L.2123-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives des collectivités territoriales est assuré par le directeur des Archives départementales des Côtes d'Armor, conformément aux articles L.212-2 du Code du Patrimoine et R.1421-1 à R.1421-3 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ainsi, tous les outils produits au cours de la mission par le Centre de Gestion, inventaire et bordereaux d'élimination, seront envoyés pour visas, relectures et corrections éventuelles auprès des Archives départementales.

Cette mission obligatoire n'a jamais été réalisée sur la commune.



Révision des allocations budgétaires : dépenses de fonctionnement école et sorties scolaires - travaux d'entretien et d'investissement

Décision unanime du conseil pour les dépenses suivantes :

Fonctionnement:

47.00 € par élève et par an, pour l'achat de tout le matériel consommable (cahiers-papier-crayons...) et pour l'achat de livres et jeux divers (de classe ou de cour).

Transport:

| Nature | Taux par jour et par élève | Nombre maxi- mum de jours aidés annuelle- ment par élève |
|--|-------------------------------|---|
| A - Classes de découverte avec hébergement | 3.50 € | 5 jours |
| B - Classes de découverte sans hébergement / Sorties scolaires (Visite, Cinéma, Théâtre) | 2.75€ | 8 jours ou sor- ties |

Ces aides sont versées à l'Amicale Laïque.

Le transport en car et les entrées piscine sont désormais prises en charge par Lamballe Terre & Mer.

Investissement et travaux d'entretien :

Les travaux d'entretien et d'investissement doivent être programmés en fonction des demandes de l'équipe enseignante, via le Conseil d'Ecole, et des besoins réels, dans le cadre des possibilités budgétaires de la commune.

Les Commissions « affaires scolaires et périscolaires » et « bâtiments communaux » doivent visiter chaque année les locaux et noteront les travaux à réaliser. Des priorités seront fixées et proposées au Conseil Municipal.

Tarifs de cantine et garderie

A l'unanimité, le conseil fixe les tarifs suivants :

Cantine:

| Tarifs 2020/2021 | Tarifs 2021/2022 |
|------------------|------------------|
| Enfants : 2.85 € | Enfants : 2.85 € |
| Adultes : 5.36 € | Adultes : 5.40 € |

Garderie périscolaire :

| Tarifs 2020/2021 | Tarifs 2021/2022 |
|------------------------|-------------------------|
| <u>Matin</u> : | <u>Matin</u> : |
| 7h30 à 9h00 (avant | 7h30 à 9h00 (avant |
| 8h00) : 1.37 € | 8h00) : 1.37 € |
| 8h00 à 9h00 (après | 8h00 à 9h00 (après |
| 8h00) : 1.14 € | 8h00) : 1.14 € |
| Soir (goûter compris): | Soir (goûter compris) : |
| 16h30 à 17h30 : 1.53 € | 16h30 à 17h30 : 1.53 € |
| 16h30 à 18h30 : 1.80 € | 16h30 à 18h30 : 1.80 € |
| 16h30 à 18h50 : 1.96 € | 16h30 à 18h50 : 1.96 € |
| Dépassement horaire le | Dépassement horaire |
| soir : 5 € | le soir : 5 € |

Tarifs des concessions dans le cimetière communal et columbarium

Les tarifs des concessions dans le cimetière communal n'ayant pas été modifiés depuis le 1^{er} janvier 2015, le Conseil décide unanimement des tarifs suivants :

| Durée | Conces- sion (2 m²) | Cavurne | Columba- rium |
|--|---------------------------|---------|------------------|
| 15 ans | | | 380 € |
| 20 ans | 100 € | 80€ | 500 € |
| 30 ans | 150 € | 120 € | 760 € |
| Jardin du souvenir (dispersion des cendres) : 50 € | | | |



INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

Décès:

- * Christian BREXEL, 3 impasse de l'Ecureuil, est décédé le 23 juillet 2021 à l'âge de 74 ans.
- * Brigitte MALHERBE, 13 B lotissement de l'Abbaye, est décédée le 19 juillet 2021 à l'âge de 66 ans
- * Sandrine COCAULT, 16 lotissement de l'Abbaye, est décédée le 30 août 2021 à l'âge de 43 ans.

Naissances:

- * Tilio DUBÉE, née à Plérin le 9 juillet 2021, fils de Charlène BOUVIER et Eddy DUBÉE.
- * Laurine MEUNIER, née à Plérin le 1er octobre 2021, fille de Mélanie MONNIER et Alban MEUNIER.

Mariages:

- * Véronique CHERMET et Olivier LORET, 5 le Fouteau, mariés à Trémeur le 24 juillet 2021.
- Claudine LECUYER et Yvon LEFFONDRÉ, 2 la Ville es Fourres, mariés à Trémeur le 7 août 2021.
- **Elodie AUDRAIN et Franck ALEXANDRE**, Villefranged'Albigeois, mariés à Trémeur le 14 août 2021.
- * Stéphanie ADAM et Fabien CARRE, 5 rue des Cerisiers, mariés à Trémeur le 11 septembre 2021.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- CASSE Bastien, 21 le Vau Rusé, pour la construction d'un garage.
- * Commune de Trémeur, 5 rue des Ecoliers, pour la construction d'une chaufferie.
- **GEFFRAY Monique**, 1 rue des Ecoliers, pour la construction d'une clôture.
- * PELLAN Dominique, le Clairay, panneaux photovoltaïques.
- **ERMEL Philippe**, 21 la Gouverdière, rénovation d'une dépendance et d'un préau.

PETITE ANNONCE

Vends perruches et moineaux du Japon (Vermifugés et vitaminés)

Tel: 07 87 15 24 92

PERMANENCES DES ÉLUS

30 octobre: Guy CORBEL

6 novembre: Stéphane PERRAULT

13 novembre: Fanny EON 20 novembre: Pierrick NOËL

27 novembre: Guy CORBEL

NOUVEAUX HABITANTS

- **BRIARD Amélie et RIVOALAN Guillaume à la Marais**
- PLANCHENAULT Ghislaine et ses enfants au 1 la Fontaine Glé
- **DESVIGNES Muriel et ses enfants au 7 place des Ifs**
- PRINCE Alexandre et STOMP Mathilde au 12 le Menu-Bois
- PENA Ginette au 17 lotissement de l'Abbave
- # JARDIN William au 5 lotissement du Chêne Coché
- # GATTO François-Xavier et SAUX Frédéric au 11 lotissement de l'Abbaye
- # GENTIL Kévin au 13 bis lotissement de l'Abbaye

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans. POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales. **COMMENT?**

♦À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE (munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille). **QUAND?** Entre le jour de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent.

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

La FGDON des Côtes d'Armor propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage des taupes.

Les taupes sont des mammifères insectivores qui génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

Plusieurs journées de formation seront organisées à l'automne 2021 ou au printemps 2022.

Durée: Une demi-Journée (Samedi matin)

Contenu : La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries)

- Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
- Application pratique sur le terrain
- Public: tout public

Gratuit pour les habitants de la communauté de commune signataires de la Convention Multi-Services.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la FGDON

Pour toute information complémentaire : 02 96 01 37 90 ou fgdon22@innoval.com

INFORMATIONS MUNICIPALES



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 103ème anniversaire de la guerre 14-18 aura lieu le jeudi 11 novembre à 11h20. En présence des élèves de l'école qui chanteront la Marseillaise.

HORAIRES PHARMACIE BROONS

Depuis le 1^{er} février les pharmacies de Broons sont ouvertes:

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (1 seule des 2 pharmacies est ouverte le samedi aprèsmidi jusque 17h)

FRANCE SERVICES

Vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique pour vos démarches administratives, ou vous n'êtes pas équipés?

Les espaces France Services de Jugon-les-Lacs ou de Caulnes peuvent vous aider.

Permanences à Jugon-les-Lacs :

du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / mardi, jeudi et vendredi: 14h00 - 17h00

2 02 96 31 61 62 - jugon-les-lacs@france-

services.gouv.fr

Permanences à Caulnes :

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

(sur rdv le mardi 14h-18h)

Le samedi: 9h - 12h

2 02 96 88 70 30

DÉCLARATION DES RUCHERS

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et emplacement.

La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site:

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Sinon, vous pouvez remplir le cerfa papier 13995*04.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de carte d'identité comme les demandes de passeport, sont à effectuer dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement comme Broons ou Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle.

Afin de gagner du temps, vous pouvez effectuer votre pré-demande en ligne (https://predemandecni.ants.gouv.fr/). Un numéro de pré-demande vous est alors attribué. Pensez à noter ou à imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie.

Ces demandes se feront exclusivement sur rendezvous:

A Broons: 02 96 84 60 03

A Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle: 02 96 31 61 62 La liste des pièces à fournir est disponible sur le site : service-public.fr

NB : Les cartes nationales d'identité délivrées après le 1^{er} janvier 2004 sont valables 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

RESTAURATION DANS LE BOURG



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES



DÉCHETS MÉNAGERS

■ Ateliers compostage gratuit

Le temps d'un après-midi, découvrez les techniques pour valoriser vos déchets organiques de cuisine et vos déchets verts à domicile, tout en respectant vos sols et votre environnement.

Samedi 20 novembre 2021, de 15h à 17h30 au jardin du Clos à Plédéliac.

Pour y participer, merci de vous inscrire auprès d'Olivier Garnier : <u>lejardinduclos@gmail.com</u>

◆ Plus d'informations : Service déchets ménagers Lamballe Terre & Mer

Tél. 02 96 50 13 76 | Courriel : contactde-chets@lamballe-terre-mer.bzh

Décalage de collecte du 1^{er} novembre

Pour les secteurs collectés les lundis, les collectes du 1^{er} novembre seront avancées au samedi 30 octobre ou reportées la semaine suivante. Merci de vous reporter au calendrier de collecte.

ENFANCE-JEUNESSE

■ Offre d'emploi Animateurs : la direction Enfance-Jeunesse recherche des animateurs pour ses accueils de loisirs

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer recherche des animateurs (diplômés BAFA ou équivalent) pour ses activités de l'année scolaire 2021-2022 :

- les mercredis en journée complète ou demi-journée en accueil de loisirs 3-11 ans (au trimestre, à l'année scolaire, ponctuellement...). Sites de Lamballe-Armor, Bréhand, Quessoy, Pléneuf-Val-André, Plénée Jugon...,
- les petites vacances scolaires en accueil de loisirs 3-11 ans et animations ados 11-17 ans sites de Lamballe-Armor, Bréhand, Quessoy, Pommeret, Pléneuf-Val-André, Plénée-Jugon, Hénansal...
- ◆ Candidatures à envoyer par courriel
 à <u>recrutement@lamballe-terre-mer.bzh</u> ou par courrier
 à : Monsieur le Président de Lamballe Terre & Mer
 Direction des Ressources Humaines
 41 rue Saint Martin BP 90456
 22404 LAMBALLE-ARMOR Cedex

Contacts - renseignements:

enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh ou 02-96-50-59-54

■ Vacances de la Toussaint (du 23 octobre au 7 novembre) : Inscriptions dans les accueils de loisirs (ALSH) et animations 11-17 ans

- Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 29 septembre au 15 octobre.
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 4 octobre.
- ◆ Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer

■ Info Jeunes – le nouveau programme est disponible

La structure Info Jeunes propose des ateliers tout au long de l'année : 1^{er} CV, recherche de stage, babysitting, BAFA, logement...

◆ Retrouvez le programme de septembre à février 2022 dès à présent sur le site de lamballe-terremer.bzh/vivre-habiter/enfance-jeunesse/infojeunes/infojeunes

Renseignements et inscriptions : Tél. 02 96 50 87 90 | Courriel : sij@lamballe-terre-mer.bzh

ÉCONOMIE

■ Forum Entreprises Territoire et Métiers

Rendez-vous le **jeudi 18 novembre** au Quai des rêves à Lamballe-Armor. De 14h à 17h, le Forum Entreprises Territoire et Métiers vous ouvre ses portes. De nombreuses entreprises, structures d'emploi et de formation seront présentes pour répondre à vos questions

Au programme également des mini-conférences, jobdating. Le programme complet, bientôt disponible sur lamballe-terre-mer.bzh.

HABITAT

■ Les permanences Bonjour Habitat

Bonjour Habitat, c'est plus de 50 permanences de septembre à décembre sur l'ensemble du territoire. N'hésitez pas à venir à la rencontre des conseillers qui pourront répondre à toutes vos questions en lien avec votre logement : recherche de terrain, travaux de rénovation, d'isolation ou d'adaptabilité, aides financières mobilisables... tout un réseau de spécialistes est à votre écoute à : Jugon-les-Lacs-Commune-Nouvelle (Mairie), Saint-Alban (accueil de proximité de Lamballe Terre & Mer, rue Christian de la Villéon), Lamballe-Armor (Espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin), Moncontour (16 place de Penthièvre)

◆ Renseignements et prises de rendez-vous pour les permanences : Bonjour Habitat – Tél. 02 96 32 96 66

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES



■ Salon de l'habitat : 2 jours pour construire ou rénover sa maison

Le salon de l'Habitat de Lamballe Terre & Mer revient au Haras avec plus de 50 exposants locaux. Les habitants du territoire pourront rencontrer les professionnels du bâtiment pour présenter un projet, poser des questions ou trouver des idées dans différents domaines : construction et extensions, couverture, isolation, financements, décoration, jardin et extérieur, chauffage, assainissement, escalier, électricité, plomberie, peinture, vérandas...

Notre service Bonjour Habitat ainsi que nos partenaires institutionnels seront également présents pour vous conseiller et vous accompagner dans votre démarche.

◆ Rendez-vous Samedi 6 et dimanche 7 novembre, Haras national de Lamballe de 10h à 18h30. Entrée gratuite.

Nouveaux habitants de l'agglomération :

Lamballe Terre & Mer en partenariat avec Côtes d'Armor Destination vous propose le guide d'installation "Spécial Lamballe Terre & Mer" pour répondre à vos questions les plus élémentaires sur l'agglomération. Il vous offre une vue d'ensemble du territoire :

- Comment est organisée l'agglomération ?
- Quel est le prix de l'immobilier ?
- Quelle offre de santé est proposée ?
- Quelle est la qualité de l'enseignement pour mes enfants ?
- Y a-t-il des dispositifs pour m'accompagner dans mon projet professionnel ?
- Quelle est l'offre culturelle et de loisirs ?

Vous trouverez également dans ce document des informations pratiques et des contacts utiles pour vous guider dans vos recherches et faciliter vos démarches d'installation.

Disponible dès à présent sur lamballe-terre-mer.bzh

ENVIRONNEMENT

■ Nos amis les chats...

En 2018, les chats identifiés (par puce ou tatouage) étaient plus 7 millions en France.

De nature curieux, explorateur et chasseur, le chat domestique va consacrer en moyenne 3h de son temps à la chasse (12h pour un chat errant). Il en résulte un véritable impact sur la biodiversité : 11% des animaux recueillis en centre de sauvegarde de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, en 2017, ont été victimes de chats. Les proies chassées par les chats sont principalement des mammifères, suivis des oiseaux et des reptiles. 200 espèces sont ainsi concernées.

Pour aider à diminuer l'impact de votre chat sur la biodiversité, certaines solutions existent :

- Stérilisez votre chat (un couple de chat peut donner naissance jusqu'à 20 000 chatons en 4 ans!): limite la population de chats errants, diminue la transmission de maladies, diminue les nuisances sonores, les conflits entre animaux et le périmètre d'éloignement du domicile... et permet à votre chat de vivre plus longtemps et en meilleur santé;
- **2.** Évitez de le laisser sortir aux pics d'activités de la faune sauvage : à la tombée de la nuit et la nuit, tôt le matin, en période d'envol des oisillons ;
- **3.** Stimulez votre chat : proposez des temps d'activité car c'est plus par "amusement" que par faim qu'il chasse ;
- **4.** Aménagez votre habitation et ses alentours avec des systèmes anti-prédateurs, sans danger pour votre chat ;
- **5.** Augmentez la visibilité de votre chat : clochette ou collier coloré ;
- **6.** Laissez de la nourriture en libre-service pour votre animal;
- **7.** Aménagez des zones refuges pour la biodiversité (par exemple, des hautes herbes).

◆ Pour aller plus loin :

https://www.chat-biodiversite.fr/le-projet-de-recherche -sur-le-chat-domestique.html



Prochaine Ardouzette en février 2022

<u>DÉLAI DE REMISE DES ARTICLES</u>

au plus tard le jeudi 23 décembre.

en mairie ou par courriel : accueil.tremeur@gmail.com

Tout article remis après cette date ne pourra pas être publié.



TRAVAUX

RUE DES ECOLIERS

L'entreprise SPTP a réalisé les travaux d'aménagement de la rue des Ecoliers, comme prévu pendant les vacances scolaires. La mise en place d'un plateau ralentisseur, de 2 chicanes formant écluse et d'un tourne-à-gauche permettent de réduire la vitesse des véhicules aux abords de l'école et de rendre plus lisible l'accès au parking. Par ailleurs, la réfection des trottoirs et la pose de barrières urbaines sécurisent les circulations piétonnes et la traversée des enfants vers l'entrée de l'école.

Ces travaux ont précédé de quelques jours la réfection de la couche de roulement de la RD19 vers la RD712 (Route de Broons), financés par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.





CHAUFFERIE ECOLE MUNICIPALE

Le local chaufferie a été construit par les entreprises Constructions du Gouessant et Nogues en juillet. Une fois les menuiseries et la nouvelle chaudière à granulés de bois posées, la chaufferie devrait être mise en service en ce mois d'octobre.



VOIRIE

Les points à temps (pata), qui consistent à imperméabiliser les routes sur les endroits abîmés, ont été réalisés fin août début septembre sur les lieux-dits : la Lande es Gauvin, les Barbiaux, le Bois Morin et le Fouteau. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

L'appel d'offres de ces travaux a été mené en mutualisation avec les communes de Lamballe Terre et Mer qui en ont fait le choix (16 communes). Cette démarche a permis d'avoir des offres plus avantageuses.

Les enrobés et tricouches sont en cours de réalisation (impasse de la Gouverdière, un secteur du Menu Bois et le Mottay). Ces travaux font partie de l'appel d'offre lancé par LTM. L'entreprise Eurovia a été retenue. Nous avons également choisi de refaire les routes de la Rouelle et de la rue du Pontret.

Mi-septembre des curages de fossés ont été effectués sur la Ruais, la Gueurine, le Saudrais et le Bois Morin.

NOUVELLE IDENTITE VISUELLE



La commission communication a travaillé avec un graphiste sur la création d'une nouvelle charte graphique (couleur, typologie etc...) et d'un nouveau logo. On vous le livre dans cet Ardouzette...





nouveau logo

GÉNÈSE D'UN LOGO

Planche d'inspiration anots-clés et palette cho nature campagne patrimoine bourg attractif proximité rivière RN12 dynamique moderne sérénité épuré recherche graphique





Prochaine étape : la sortie du nouveau site internet ! On espère pour la fin d'année



VIE SCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE

En cette rentrée scolaire, les enfants ont eu le plaisir de découvrir les nouvelles tables et chaises de la cantine. Plaisir partagé par le personnel qui apprécie leur facilité de manipulation.

Le mobilier a été reçu mi-août et installé par Christophe (l'agent communal) et quelques bénévoles de l'amicale laïque que nous remercions pour leur aide.





RENTRÉE SCOLAIRE

Pour cette rentrée 2021-2022, notre école compte 91 élèves et d'autres viendront compléter l'effectif en janvier. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante Mme Isabelle PARENT qui a en charge les classes de CP et CM1. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'équipe est au complet avec Mme BOUGIS qui a les classes de TPS, PS et MS, Mme LUCAS les GS, CE1 et Mme CARS-BERG les CE2-CM2. M. JOLIF est également présent sur l'établissement le mardi pour la décharge de direction de Mme LUCAS.

Belle année scolaire à tous!





VIE SOCIALE

ATELIERS NUMÉRIQUE ET NUTRITION SÉNIORS

Avec le concours de Lamballe Terre et Mer, L'ASEPT de Bretagne (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) vient à Trémeur pour proposer deux ateliers :

Une réunion d'information pour chaque atelier aura lieu respectivement les :

- Ateliers Nutrition : lundi 15/11 à 9h30 à la salle des fêtes
- * Ateliers Numérique : lundi 15/11 à 14h à la salle des fêtes

Les 8 séances pour ateliers auront lieu respectivement les : (voir descriptif de chaque atelier ci-dessous)

Inscription obligatoire pour les réunions d'information auprès de Chantal COLORSQUET au 06 82 14 29 38 (limité à 15 personnes par atelier)

ATELIERS NUTRITION:

Séances les lundis 29/11, 06/12, 13/12, 10/01, 17/01, 24/01, 31/01, 07/02 et 14/02 de 9h30 à 12h



L'association Asept Bretagne, partenaire des caisses de retraite, est une association de prévention et d'éducation à la santé, qui anime différents ateliers sur les territoires de la région pour les personnes retraitées.

Ces actions, labellisées « Pour Bien Vieillir », sont organisées avec le soutien financier de Pour Bien Vieillir Bretagne, et de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du département.

Acteur régional en prévention santé à destination des seniors, l'Asept Bretagne propose des Ateliers Nutrition Sante Senior, animés par des professionnelles formées.

Cet atelier permet de s'informer sur les effets de l'alimentation dans le « Bien vieillir », de prendre conscience de ses comportements actuels en matière d'alimentation et d'acquérir de nouveaux reflexes favorables à un bien-être durable.

Cet atelier est animé selon une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Une diététicienne-nutritionniste intervient en séance 8 pour répondre aux questions individuelles et collectives.

Informations pratiques

- * 9 séances de 2h30 chacune
- * Intervention d'une diététicienne-nutritionniste en séance 8
 - * Groupe de 9 personnes maximum
- * Inscriptions auprès du secrétariat de l'Asept
 - * Protocole sanitaire avec désinfection du matériel, port du masque et gestes barrières

* Contact(s):

02 99 01 81 81 – contact@asept-bretagne.fr La porte de Ker Lann - Rue Charles Coudé – Bruz 35027 RENNES Cedex 9 www.asept-bretagne.fr

Programme des séances

Séance 1 : Pourquoi je mange ?

Qu'est ce qui m'incite à manger ? Pourquoi manger nous permet-il de mieux vieillir ?

Séance 2 : Le plaisir au bout de ma fourchette

Découvrir et redécouvrir le rôle des 5 sens et leur complémentarité avec notre alimentation.

Séance 3 : Mon équilibre alimentaire – une histoire de famille(s)

Bien connaître les apports de chaque aliment pour les associer et concevoir des repas équilibrés.

Séance 4 : Rythme et diversité : le secret de l'équilibre alimentaire

Les grands messages pour rester en forme le plus longtemps possible : respecter le rythme des repas, diversifier ses choix alimentaire.

Séance 5 : Mes choix pour bien manger

Apprendre à lire les étiquettes. Dissocier messages publicitaires et messages nutritionnels. Mieux gérer les risques alimentaires.

Séance 6 : Je deviens un consommateur averti

Acheter aujourd'hui : à partir des différentes manières d'acheter, repérer les influences qui quident nos choix.

Séance 7 : Les secrets de mon assiette

Les impacts de la transformation industrielle ou culinaire des aliments sur leur valeur nutritionnelle.

Séance 8 : Alimentation et activité physique – mes atouts santé

Séance animée par une diététicienne-nutritionniste.

Séance 9 : Manger-bouger – mon accord parfait

Alimentation, convivialité et activité. Partage d'un repas et d'un temps d'activité physique.



VIE SOCIALE

ATELIERS NUMÉRIQUE ET NUTRITION SÉNIORS

ATELIERS NUMÉRIQUE:

Séances les lundis 29/11, 06/12, 13/12, 10/01, 17/01, 24/01, 31/01 et 07/02 de 14h à 16h30



35027 Rennes Cedex 9 www.asept-bretagne.fr

L'Asept Bretagne propose des Ateliers Numériques, animés par des professionnels formés. Il s'agit de promouvoir l'utilisation du numérique comme vecteur de lien social, de mobilité, d'accès aux droits, d'ouverture sur l'information et sur le monde.

Ces actions, labellisées « Pour Bien Vieillir », sont organisées avec le soutien financier de Pour Bien Vieillir Bretagne, et de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du département.

Programme des séances

Séance 1 : Faire connaissance

(Recenser le niveau d'autonomie numérique des participants, identifier leurs objectifs, comprendre les enjeux du numérique et ses opportunités, échanger entre pairs et déconstruire les appréhensions).

Séance 2 : Découvrir mon outil numérique

(Allumer/éteindre sa tablette, gérer les paramètres, manipuler les fenêtres, utiliser les gestes utiles, taper un texte).

Séance 3: Maîtriser mon outil numérique

(Identifier - télécharger - installer les applications, utiliser l'appareil photo, gérer ses fichiers/dossiers, utiliser l'explorateur de fichiers).

* Mise à disposition d'une tablette numérique pendant les séances

* Contact(s):

Informations pratiques * 8 séances de 2h30 * Groupe de 9 personnes *Inscriptions auprès du secrétariat de l'Asept * Protocole sanitaire avec désinfection du matériel, port du masque et gestes barrières

02 99 01 81 81 - contact@asept-bretagne.fr La Porte de Ker Lann - Rue Charles Coudé - Bruz

Séance 4 : S'informer sur internet

(Connecter son outil à internet, Ouvrir un navigateur, faire une recherche avec mots clés, sélectionner les résultats, naviguer sur internet)

Séance 5 : Sécurité et Numérique

(Sécuriser son outil et sa navigation, repérer les garanties de sécurité en ligne, rechercher une solution à un problème numérique).

Séance 6 : Communiquer vie l'e-mail et les réseaux sociaux

(Utiliser une boîte mail, envoyer des pièces jointes, classer/supprimer les mails, les mails frauduleux, les réseaux sociaux, les fakes news, les messageries instantanées).

Séance 7 : Faire une démarche en ligne

(Compléter un formulaire, créer son espace personnel sur le site de sa caisse de retraite, sécuriser mes démarches en ligne, effectuer un achat en ligne, découvrir le site pourbienviellir.fr).

Séance 8 : Evaluation

(Observer l'évolution de l'autonomie numérique des participants, communiquer la liste des partenaires locaux disponible en cas de besoin, relayer vers l'offre de service du Bien Vieillir, choisir son équipement qui correspond à ses besoins).

Trémeur

VIE ASSOCIATIVE

SOIRÉE CONCERT

La soirée concert qui s'est déroulée le 9 juillet dans le bourg a été placée sous le signe des retrouvailles, de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Et qu'est -ce que ça fait du bien !

En effet, avec une météo clémente ce soir-là, ce fut un vrai succès!

Dès 19h00, Cannelle et Yvon nous ont mis dans l'ambiance avec leurs propres compositions et leurs répertoires très

variés allant de Jo Dassin et Brassens à Téléphone ou Vianney.

Sur place, les personnes ont pu apprécier les plats proposés par les 2 foods truck (burgers et spécialités hongroises) qui n'ont pas désempli de la soirée.

Le groupe Kannibal Swing (jazz manouche) a ensuite pris le relais avec un répertoire mêlant swing, chansons traditionnelles françaises et anglophones.

Après un rappel du public, Cannelle et Yvon ont de nouveau pris le micro pour finir la soirée.



CLUB DES IFS

Les membres du Bureau se sont réunis en séminaire le vendredi 17 septembre afin de décider de l'avenir du Club. Les cours de gymnastique ont repris au DOJO. Ils ont lieu chaque jeudi de 9h30 à 10h30. Le tarif des cours est de 50 € pour l'année plus 10 € pour la carte d'adhérent au Club des Ifs. Il est possible d'accueillir de nouveaux adhérents hommes et femmes. deux cours gratuits seront offerts aux nouveaux entrants.

En outre, nous envisageons de nous retrouver à la salle des fêtes le dernier mercredi de chaque mois à 14 h. Divers jeux de société seront organisés. Toutes les idées seront les bienvenues. Un goûter sera offert à 16h30.

Pour marquer Noël, un repas convivial aura lieu le 11 décembre, bien évidemment si les conditions sanitaires le permettent. Seules les personnes munies du pass sanitaire seront acceptées. Les inscriptions se feront auprès de Gilbert CHIPOT 0296848124 - Régine COCHET 0296848107 - Nicole GONTIER 0296847084.

De jeunes retraités habitent notre commune. Nous espérons vivement qu'ils viendront rejoindre notre équipe, apportant du sang neuf et de nouvelles idées.

LES AGITÉS DE LA ROSETTE

Un chèque de 1300 € pour Jules

Virus et crise sanitaire obligent, les Agités se sont beaucoup calmés ces derniers temps. Tout ça n'empêche pas de vivre et d'aider ceux qui ont des difficultés supérieures à la normale. En 2019, Bernard Le Guével avait sorti un petit bouquin de « bêtises » (c'est à peu près tout ce qu'il sait faire et écrire !!!) dans l'intention de verser les bénéfices de la vente à l'association Illifaut solidaire qui aide, entre autres la famille de Jules Gachet qui habite désormais à Broons. Les choses avaient un peu traîné pour diverses raisons mais chose promise chose due : la remise du chèque a eu lieu le samedi 18 septembre au Trém'Neizh café. C'est l'association des Agités de la Rosette qui a encaissé le montant des ventes et l'a reversé en totalité pour Jules et sa famille. C'est la deuxième opération solidaire qui passe par les Agités de la Rosette : une collecte de jouets avait été déjà effectuée sur Trémeur et les jeux et jouets avaient été remis à l'association Les blouses roses à l'hôpital de Saint-Brieuc.



VIE ASSOCIATIVE



JUDO CLUB

Le Judo Club Intercommunal de Trémeur et Caulnes a rouvert ses portes depuis le 06/09/21.

Venez prendre du plaisir avec nous sur le tatami pour le Judo, Jujitsu et ou le Renforcement abdo fessiers ; seul, en famille et même avec des amis si vous le souhaitez.

Que vous soyez judoka ou non et surtout quels que soient votre âge ou votre morphologie.

Venez profiter de ces bons moments sportifs, avec qui sait, peut-être de belles rencontres à la clef...

Renforcement abdo fessiers JUDO: « Voie de la souplesse » Le Judo développe le corps et l'esprit. Il apprend l'attaque et la défense en souplesse, en vue d'acquérir stabilité, coordination et condition physique.



Sport ludique améliorant la mobilité,

la souplesse et la tonicité du corps.

Fait travailler le Cardio!

Renforce le système musculaire et

affine la coordination.

Excellent pour apprendre à se relaxer et

se sentir bien au quotidien!

Le renforcement abdo fessiers

s'inspire de plusieurs disciplines (Step, Abdo-fessiers, Pilate...)

faisant de lui un sport complet et

Accessible à TOUS!

(Homme, Femme et ADOS)



JUJITSU: « Technique de souplesse ». Le Jujitsu donne les moyens de réagir intelligemment et rapidement en toutes circonstances. Il conduit à se défouler en apprenant à se défendre à travers la maîtrise de soi.

HORAIRES DES COURS

A TREMEUR

Judo:

Lundi: × 20H / 21H30 : Entrainement libre

bénévole Adultes

Mercredi: x 17H30 / 18H40 : 2013 / 2015

Vendredi: x 17H30 / 18H30 : 2016/ 2017 x 18H45 / 20H : 2009 / 2012

x 20H / 21H30 : Adultes et Ados

JUJITSU / SELF DÉFENSE:

Mercredi: x 20H00 / 21H30

RENFORCEMENT ABDO FESSIERS:

Mercredi: x 18H45 / 20H

A CAULNES

Judo:

Samedi: × 9H30 / 10H40: 2009 / 2012

x 10H50 / 11H45 : 2016 / 2017 x 13H30 / 14H30 : 2013 / 2015

Pour tous renseignements, vous pouvez nous

contacter aux coordonnées suivantes :

Matthieu Lejart (Président): 06.58.46.99.01

Mail: judo.club.tremeur@hotmail.com

* Facebook : judo club des tilleuls de Trémeur

Trémeur

VIE ASSOCIATIVE

L'ASBT

L'ASBT a enfin pu faire une rentrée « à peu près normale », après la longue coupure liée à la Covid. Pour cette reprise, quelques changements sont à noter au sein du club.

Un nouveau bureau a été élu, avec l'arrivée de Rachelle Boutrouelle comme secrétaire adjointe, après 17 saisons de Gisèle Frouget à ce poste. Le club poursuit sa féminisation avec l'élection de Sonia Hervé en tant que vice-Présidente de l'ASBT.

Le bureau 2021-2022 de l'AS Broons Trémeur :

| Président | Samuel Boutrouelle | |
|---------------------|----------------------|-------|
| Vice-Présidente | Sonia Hervé | n |
| Secrétaire | Roger Hervé | |
| Trésorier | Martin Eon | A5100 |
| Secrétaire adjointe | Rachelle Boutrouelle | |
| Trésorier adjoint | Paul Berger | |

Pour cette saison qui se profile, l'ASBT engagera 3 équipes seniors masculines et 1 équipe senior féminines. Il est encore possible de s'inscrire pour rejoindre le club. Alors, si tu as entre 5 ans et 99 ans et que tu veux t'inscrire, contacte Benjamin Glot au 06-70-65-80-26.

L'actualité du club, c'est également une excellente nouvelle qui a accompagné cette reprise, avec l'obtention du diplôme d'arbitre par Mattew Garnier-Bourgeois, un jeune du club. Pour les jeunes ou les adultes qui seraient intéressés par le projet de devenir arbitre, le club accompagne et prend en charge l'intégralité de la formation. C'est également une dotation en équipements du club pour ceux qui obtiennent le diplôme.

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à contacter l'éducateur du club : Benjamin Glot : 06-70-65-80-26.



Trémeur

VIE ASSOCIATIVE

HBC PAYS DE BROONS





Le Club de Handball HBC Pays de Broons a compté 92 licenciés la saison passée, un nombre en baisse suite à l'épidémie de COVID-19. Nous souhaitons retrouver un nombre de licenciés proche, voire supérieur, à celui précédant l'épidémie. En effet, les conditions sanitaires nous permettent de reprendre une activité normale et les JO ont démontré les belles valeurs de notre sport. Nous sommes prêts à accueillir nos licenciés et notre public en toute sécurité selon les règles d'hygiène en vigueur.

Nous comptons sur les valeurs de respect et de solidarité de chacun pour que tout se passe dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, le club compte 3 équipes seniors et 6 équipes jeunes. Une entente avec l'équipe senior masculine de Montauban-de-Bretagne a été créée dans le but de dynamiser le club, se rapprocher des clubs voisins et de permettre aux joueurs de pouvoir évoluer dans un bon niveau. Nous avons donc 2 équipes séniors masculines : la 1 évoluant en excellence régionale menée par Marc TESNIER et Fabien MENAGER et la 2 évoluant en départementale. Notre équipe senior féminine, (avec un effectif de 17 joueuses) évolue en 2ème division territoriale avec pour objectif le haut du tableau. Elles sont entraînées et coachées par Quentin RUELLAN.

Quentin RUELLAN, titulaire du BPJEPS et entraîneur région, assure également l'entraînement des équipes jeunes. Depuis septembre 2021, un animateur de l'OISCL, en collaboration avec Quentin RUELLAN, participe aux séances de deux de nos équipes jeunes (les -13 ans masculins et les -15 ans féminins).

Les Jeux Olympiques vous ont donné envie à vous ou à votre enfant de pratiquer notre sport ? Bienvenue à vous ! Les 3 premières séances sont gratuites ! Nous recherchons toujours des joueurs et notamment dans les catégories suivantes :

- Ecole de hand (enfants nés en 2015, 2014 et 2013);
- -13 ans masculins (enfants nés en 2008 et 2007);
- -18 ans féminines (enfants nés en 2006, 2005 et 2004);
- Loisirs mixtes (adultes avant 2004).

Par ailleurs, nous avons toujours besoin de bénévoles pour organiser nos journées de matchs et nos manifestations. Si vous souhaitez vous engager dans une association, vous êtes les bienvenus !

La saison dernière s'est brusquement interrompue et cela en a frustré plus d'un... Nous tenons à remercier l'ensemble de nos licenciés et bénévoles pour leur implication au sein du club et pour leur soutien durant ces deux dernières saisons que nous souhaitons tous oublier très rapidement! Nous espérons que nos licenciés et leurs supporters prendront du plaisir à se retrouver à la salle du Chalet!

Un zoom particulier sur trois arrivées au sein du bureau (3 joueurs en catégorie senior déjà membre du conseil d'administration) : Océane BOTREL (vice-secrétaire), Coline LE BER (trésorière) et Anthony PICQUET (vice-trésorier). Un grand merci à eux !

Contact:

Julien NOGUES (président) – 06.64.29.83.71 Quentin RUELLAN (entraîneur) – 06.65.75.26.19

TÉLÉTHON

Cette année, la randonnée pédestre aura lieu le samedi 4 décembre : départ à 9 H.

⇒ Petit et grand circuit (participation de 5 € au profit du TELETHON)

TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

N'oubliez pas la commande de saucissons jusqu'au 15 novembre 2021 (bon de commande en pièce jointe dans ce bulletin)



POPTRAIT

Sharon Champion : une artiste multi-talents



On pourrait passer à côté sans s'en douter : le hameau de la Marais, bien calme, bien discret abrite un atelier d'artiste un peu hors norme et hors pair. Sharon Champion et sa famille ont un jour franchi la Manche pour venir ici dans la campagne. C'était en 2005 et toute la famille arrivait de Stratford-upon-Avon, dans le sud de l'Angleterre près de Brighton. « Nous avons un peu circulé avant de nous installer à Trémeur mais c'est ici que nous avons trouvé que c'était le mieux. C'est calme, c'est proche de Dinan, de Lamballe, de Rennes », explique Sharon.

On peut dire que l'art est la principale occupation de Sharon, à la fois son loisir et son métier. Elle pratique surtout deux disciplines : la peinture et la sculpture. Il lui arrive aussi de travailler sur textile.

La Renaissance Naïve?

Du côté de la peinture, il y a une inspiration qui vient probablement de la Renaissance avec des portraits étonnamment colorés, étonnamment lumineux. Si certains rappellent le style de certaines compositions de la période Renaissance ou même antérieures, d'autres en revanche ont un esprit follement naïf que l'on pourrait aussi bien retrouver chez les grands artistes de l'art dit naïf : le Douanier Rousseau ou Alain Thomas qui a exposé récemment à Hénon et à Saint-Caradec et d'autres grandes figures de cette peinture qui fait souvent abstraction des perspectives, des proportions et autres règles de la peinture classique. « Ce sont souvent mes souvenirs d'enfance qui me re-

viennent quand je crée et chaque chose que je fais est unique évidemment », assure l'artiste. Et cela donne un mélange plutôt réussi de style ancien et de modernité.

CÉRAMIQUE ET POTERIE

Si Sharon Champion manie avec bonheur pinceaux, couleurs, lumière et textures, elle travaille aussi la terre. Elle a suivi plusieurs formations pour cet art si particulier qui demande la maîtrise de la matière mais aussi celle des pigments et de la température. C'est dans les années 1970 qu'elle est allée se former à la prestigieuse école d'art de Hastings. Elle a ainsi pu apprendre les bases de cet art si délicat puis affiner son travail par l'expérience et le contact avec d'autres céramistes. « Je peins ou je sculpte tous les jours. C'est selon les saisons car quand il fait trop froid ce n'est pas très toujours agréable de peindre », poursuit Sharon.

Voilà quelque temps, avec la terre, elle réalisait de magnifiques reproductions de maisons. Dans des vieux postes de radio à transistors démontés, elle créait également des intérieurs domestiques avec tout le matériel miniature : table, chaises, gazinière, fourneau, personnages.

À L'INTERNATIONAL

Si Sharon et sa famille se plaisent bien à la Marais, hameau si typiquement rural, cela n'empêche pas l'artiste de sillonner la Bretagne, la France et même le monde. Ses tableaux et ses créations sont exposés à Paimpol, à Rennes, à Paris mais aussi dans d'autres pays. Elle-même issue du monde rural de l'Angleterre des années 50, dans une petite ferme traditionnelle, Sharon a su s'émanciper de cet héritage tout en conservant les souvenirs heureux de cette période pour les transcrire dans ses œuvres.

Elle avait exposé à Trémeur quand les Agités de la Rosette avaient organisé la grande exposition des Trémeurois qui pratiquent, à titre de loisir, une activité artistique (peinture, dessin, collages, écriture, sculpture, travail du papier et bien d'autres). Et ils étaient nombreux. Sharon assure que si cette exposition est renouvelée, elle viendra avec plaisir.

Voilà qui prouve que dans nos petites communes, les habitants ont aussi du talent et que les cultures diverses peuvent cohabiter.

Pour contacter Sharon:

sharonchampion59@gmail.com ou 06 01 24 06 46.

Site internet: www.ssharonchampion.com.

Bernard LE GUEVEL